

Peinture à base polyuréthane aliphatique mono-composant

PHASE SOLVANT



DESTINATION

Peinture de protection et décoration pour finitions circulables et non circulables des systèmes **REVTANCHE PU**.

REVTANCHE PROTECT est recommandé sur tous ouvrages où l'on recherche une bonne tenue **UV** et une excellente résistance mécanique et /ou chimique :

- loggias, balcons.
- coursives, tribunes.
- passerelles, escaliers, ...
- casquettes de bâtiments, ...

SUPPORTS

- Membrane d'étanchéité **REVTANCHE PU**.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Produit monocomposant prêt à l'emploi.
- Application monocouche selon usage.
- Excellente tenue UV, intempéries et pollution atmosphérique.
- Bonne résistance à l'usure et au roulement.
- Bonne inertie chimique aux solvants, agents chimiques usuels, carburants et lubrifiants.
- Haute dureté, bonne résistance à l'encrassement.
- Bon garnissant, séchage rapide.
- Entretien aisé, résistant aux détergents usuels et au nettoyage vapeur.
- Bonne stabilité des teintes.
- Résiste aux cycles gel / dégel.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Peinture onctueuse.
Densité	1,15 ± 0,05.
Durée pratique d'utilisation	1 h (20°C / 60 % HR).
Point éclair	27°C.
Taux de COV	446 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/i) : 500 g/l. (2010). Hors poussière : 4 h. Entre couches : 4 h à 24 h (au-delà, dépolissage ou chiffonnage au DILUANT R et application d'une nouvelle couche de primaire si délai ≥ 3 jours).
Séchage (20°C, 65 % HR)	Sollicitations légères : 12 h. Complète résistance : 5 jours. <i>L'humidité ambiante accélère le séchage.</i>
Consommation	0,1 à 0,4 kg/m ² suivant destination.
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 6a. Émissions dans l'air intérieur* : C. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Blanc (proche RAL 9010), beige clair (Proche RAL 1015), gris clair (proche RAL 7035) et gris moyen (proche RAL 7001).
Conditionnement	5 kg - 20 kg (en fonction des teintes).

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes /DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Application uniquement sur **REVETANCHE PU** en respectant un temps maximum de recouvrement de 48 h. Au-delà, ravivage de la surface au **DILUANT R** et nouvelle couche de primaire si délai ≥ 3 jours.

Application du produit

Processus

Avant chaque utilisation, réhomogénéiser le produit par agitation lente (mélangeur indispensable) afin d'éviter tout nuancement de teinte en cours de chantier.

Application en 1 à 2 couches croisées régulières selon contraintes d'exploitation.

Matériel

Rouleau moyen, brosse.

Travailler en couches croisées régulières sans tirer et par surfaces unitaires complètes.

Pour l'utilisation de rouleau de grande dimension (250 mm et plus), utiliser une monture en Y pour éviter les coups de rouleaux.

Dilution

Produit prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel

Préférer un matériel jetable. Sinon, **DILUANT R** ou **REX** immédiatement après usage.

Conseils pratiques

- Conditions d'application :
 - Température ambiante et de support supérieure à 8°C (précautions si T > 35°C).
 - Humidité relative inférieure à 80 %.
 - Support sec et non condensant (température du support supérieure de 3°C minimum au point de rosée).
- Travaux de marquage : produit recouvrable par lui-même ou **ULTRASOL PU INT/EXT** ou **ULTRASOL INDUSTRIE**. Respect des délais de recouvrement sinon égrenage.
- Possibilité d'améliorer la résistance au glissement et/ou à l'usure par incorporation de silice :
 - Soit dans une couche du revêtement ($\pm 10\%$ de silice type **HN 31**), homogénéiser et rouler soigneusement en croisant pour bien répartir les granulats.
 - Soit par projection de silice **HN 31** dans une couche fraîche. Laisser sécher 4 à 6 h. Refermer par une couche supplémentaire après avoir retiré l'excédent de silice par soufflage ou aspiration. La facilité de nettoyage d'un revêtement sablé est moindre que pour une surface lisse.
- Sollicitations légères : 12 h / Résistance complète : 5 jours.

CONSERVATION

- 9 mois en emballage d'origine non entamé.
- Utiliser sous 24 h les conditionnements entamés.
- Conserver dans un endroit sec, frais et aéré.

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : www.zolpan.fr

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.



ZOLPAN SERVICES - 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél : 04 72 10 70 60 - Fax : 04 72 10 70 73
S.A.S au capital de 6 127 440 € - 972 503 387 RCS LYON - APE 2030 Z